



[Site internet](#) [Panneau Pocket](#)

## La Com de ma ComCom

Juin 2022 #17

*La newsletter de votre Communauté de Communes*

# 20

## RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 21

### **À la Une !**

*Le rapport d'activité 2021 de la CCPNL*

Le rapport d'activité 2021 de la CCPNL dresse le bilan des actions conduites par l'intercommunalité au cours de l'année. En le feuilletant, vous y découvrirez les travaux réalisés, les projets à venir, les différents services proposés, les compétences exercées par la CCPNL et beaucoup d'autres informations... Bonne lecture !

[Consultez le rapport d'activité 2021](#)

## Quoi de neuf ?

Deux espaces France Services ont ouvert leurs portes sur le territoire de la CCPNL courant mai, à Greneville-en-Beauce et à Outarville. Ces espaces, ouverts à tous, permettent aux administrés d'accéder aux principaux organismes de services publics : les ministères de l'Intérieur et de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA.. Deux agents sont présents sur place pour vous accompagner dans vos démarches...

Découvrez les espaces France Services



## Le Chiffre du mois

**8** C'est le nombre de commissions thématiques que compte la CCPNL. Il s'agit de groupes de réflexion chargés de débattre sur les actions à mener et sur les projets à mettre en oeuvre tout en formulant des propositions d'actions. Les commissions sont les suivantes : Affaires sociales, Communication, Environnement, Finances, Personnel, Scolaire, Travaux et Urbanisme. Une nouvelle commission a été créée en 2022, Eau et Assainissement, afin de préparer au mieux le transfert de la compétence d'ici 2024...

Les commissions en détail

## Question - Réponse

Qu'est ce que la loi EGALIM ?

La loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation dite « EGALim » prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective. Parmi ces mesures, la mise en place d'un repas végétarien obligatoire par semaine, l'interdiction de mise à disposition d'ustensiles à usage unique en matière plastique ou encore l'interdiction des bouteilles en plastique dans les restaurants scolaires. L'approvisionnement en produits de qualité et durables constitue également une mesure phare de cette loi, les restaurants collectifs doivent proposer au moins 50% de ces produits (label rouge, AOP, AOC, pêche durable...) et 20 % de produits issus de l'agriculture biologique...

Question du mois de septembre : Qu'est-ce qu'un A.L.S.H. ?

La Com de ma ComCom fait une pause et sera de retour au mois de septembre. La CCPNL vous souhaite un très bel été ! ✨

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret  
3, rue de l'Avenir  
45480 BAZOCHES-LES-GALLERANDES  
web@cc-plaine-nord-loiret.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret.

Se désinscrire

Envoyé par  
sendinblue

